



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté

Égalité

Fraternité



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



WEBINAIRE « SOBRIÉTÉ » - ENTREPRISES

Aides et dispositifs mis à disposition des entreprises dans le cadre du plan de sobriété national

14 février 2023 - 14h-16h

DRIEAT / Service énergie-bâtiment (SEB)

Thibaut Badoual, Chef du département Climat-Air-Energie

Nathalie Bousquet, Cheffe du département Bâtiment

Vincent Goussin, Chargé de mission bâtiment et transition énergétique

Introduction.

DRIEAT : Plan de sobriété national, enjeux franciliens et ressources associées

Le contexte énergétique du plan de sobriété

Risques de difficultés de disponibilité
énergétique au cours
des hivers 2023 et 2024*

Conflit ukrainien, travaux en cours sur le parc nucléaire

+

Limitier le réchauffement climatique

Engagement de la France de réduire d'ici 2050
de 40 % sa consommation énergétique

Le plan de sobriété s'inscrit dans ce cadre avec pour objectif :

→ réduire de 10 % la consommation énergétique d'ici 2024

Cela suppose :

- 1) **une mobilisation générale** de tous les acteurs, notamment des entreprises et la prise de mesures à très court terme, qui devront se prolonger pour atteindre les objectifs en 2050
- 2) **une appropriation et des changements profonds de nos comportements et des habitudes**

*De nombreuses actions ont déjà été menées pour les éviter (stocks de gaz, capacité terminaux méthaniers, solidarité européenne)

Le plan de sobriété

Une double approche pour **réduire la consommation de 10% en 2 ans** :

- En matière de **mesures** :
 - Des mesures générales (par exemple température de chauffe à 19°C), concernant toute la société (entreprises + État + collectivités + ménages)
 - Des mesures spécifiques par domaine (Sport, Grandes surfaces, Logement, etc.)
 - Une exigence très forte sur **l'exemplarité de l'État** dans la mise en œuvre des mesures

Le plan de sobriété

Une double approche pour **réduire la consommation de 10% en 2 ans** :

- En matière de **temporalité** :

- Des actions à très court terme, gratuites ou à moindre coût, pour des gains immédiats (température de chauffe abaissée à 19°C, par exemple)

> Présentation des ressources et des outils mis en place pour **sensibiliser** et **accompagner** les entreprises sur les bénéfices apportés par un changement profond des habitudes et des comportements

- Des actions à moyen et long terme, nécessitant des investissements parfois lourds (rénovation énergétique, par exemple)

> Présentation des dispositifs pour **accompagner** et **aider financièrement** les entreprises dans la planification de leurs investissements de transition énergétique

Résultats et perspectives

Hiver 2023 : les risques de difficultés de disponibilité énergétique s'éloignent (remise en service de réacteurs nucléaires, respect des consignes de sobriété...)

→ **objectif atteint de réduction de 10 % de la consommation énergétique**

Hiver 2024 : risques de difficultés de disponibilité énergétique : efforts engagés à poursuivre

→ **travaux en cours pour établir un nouveau plan de sobriété**

Des résultats prometteurs : une opportunité de transformation à saisir

→ gain en attractivité, baisse des factures d'énergie, amélioration du confort des usagers...

Contexte francilien



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'OFFRE D'ÉNERGIE : A VERDIR

Production Énergétique

% de la consommation totale

Locale 10%

EnR&R 9 %
Dont 91 % de chaleur

Pétrole
1 %

Importée
90 %

Source Énergétique

% de la consommation totale

Gaz
34 %

Électricité
32 %

Pétrole
26 %

Chaleur
8 %

LA DEMANDE : A RÉDUIRE DE 40% d'ici 2050

Consommation d'énergie francilienne 195 TWh

Bâtiment
(résidentiel et tertiaire)
68 %

Mobilité
22 %

Industrie et agriculture
10 %

Concept	Définition	Coût et temporalité	Exemples	
Sobriété	Tempérance et priorisation des besoins énergétiques	Gratuit et immédiat	Anti-gaspillage	Réduire l'éclairage publicitaire Arrêter la ventilation du tertiaire non occupé
			Sobriété individuelle	Baisser la température de chauffe chez soi Acheter d'occasion plutôt que neuf
		Gratuit Moyen/long-terme	Sobriété collective	Réorganisation de la société pour inciter à changer les usages
Efficacité	Réduction de la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire un même besoin en privilégiant le système le plus économe	Faible investissement Court-terme	Remplacer les ampoules à incandescence par des LED	
		Investissements lourds Moyen/long-terme	Isolation thermique des logements	
Décarbonation	Réduire l'utilisation des énergies carbonées (pétrole, gaz...)	Investissements lourds Moyen/long-terme	Favoriser les énergies bas-carbone (hydraulique, bioénergies, nucléaire, éolien, solaire, géothermie)	

Mesures phares pour les entreprises (tertiaires, recevant du public, loisirs, industrie etc)

Bâtiment : Régler, adapter et déployer les dispositifs de management de l'énergie (température, éclairage intérieur et extérieur, ventilation, publicité lumineuse, eau chaude sanitaire, BACS, récupération de chaleur, décalage des heures de production...)

Mobilité: Interroger les modalités de déplacement, verdir les flottes de véhicules...

Travail et animation concertée : Désigner un ambassadeur sobriété, mettre en place un plan de sobriété...

Activité : Massifier les audits énergétiques et les investissements à rentabilité rapide, décaler certaines activités (flexibilité), prévoir une organisation de télétravail pour les situations d'urgence...



Valoriser l'engagement des entreprises : « Les entreprises s'engagent »

Une plateforme : <https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/>

Une charte associée :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2022.10.06_Charte_plan_sobriete.pdf

Un plan de 16 actions

Mise à disposition d'un **centre de ressources** : supports, retours d'expérience...

10 GESTES

pour faire des économies d'énergie dans les entreprises

1. Adapter la température du chauffage

des bâtiments en fonction de l'occupation et de la température extérieure: 19°C pour les pièces occupées, 16°C hors période d'occupation, 8°C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours. Baisser la température de 1°C, c'est 7% de consommation d'énergie en moins. S'assurer de la bonne fermeture des locaux chauffés.

2. Entretien et rendre plus efficaces les équipements de chauffage et de froid :

installer des portes sur les meubles frigorifiques, vérifier le bon réglage et entretenir les chaudières, les pompes de circulation d'eau chaude, les pompes à chaleur, les systèmes de climatisation réversibles... en plus de l'inspection quinquennale obligatoire.

3. Optimiser le fonctionnement des équipements industriels

comme les appareils à air comprimé (recherche de fuites, arrêt des compresseurs en période d'inactivité, nettoyage des filtres, diminution de la pression des soufflettes à 2 bars...) et les fours, séchoirs et ventilations. Optimiser les débits et températures. Diminuer la pression du réseau vapeur ou du débit d'air. Vérifier l'état des calorifuges et inciter le personnel à rechercher et signaler les fuites.

4. Réduire la consommation de l'éclairage :

améliorer son efficacité en déployant des LED ou des éclairages basse consommation, éteindre lors des périodes de fermeture, réduire l'éclairage extérieur notamment publicitaire.

5. Viser la sobriété numérique :

arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables (comme les écrans des halls d'accueil), éteindre les écrans et ordinateurs la nuit, limiter le nombre et le surdimensionnement des équipements informatiques, augmenter la température des salles de serveurs, mettre en œuvre des systèmes de refroidissement passifs (free cooling).

6. Impliquer les salariés :

les sensibiliser à l'efficacité énergétique, les former aux enjeux environnementaux, les inciter à réduire l'impact de leurs déplacements (via le forfait mobilité durables par exemple), organiser le télétravail lorsque c'est possible.

7. Faire un état des lieux de ses consommations d'énergie

pour identifier les économies rapidement réalisables. Les CCI et CMA proposent des accompagnements

Pour gagner en efficacité énergétique et décarboner la production, des actions de sobriété peuvent être mises en place immédiatement et à plus long terme.

et des visites énergie (contact via Place des entreprises) ; pour les PME de 20 à 250 salariés, Bpifrance et l'Ademe proposent le diag éco-flux.

8. S'engager dans une démarche plus ambitieuse

avec le soutien de l'Ademe. Bénéficiaires de financement pour réaliser des audits énergétiques, des études sur des projets d'amélioration de la performance énergétique et la mise en place de systèmes de management de l'énergie.

9. Investir dans des projets d'efficacité énergétique ou de décarbonation

L'appel à projets Decarb flash subventionne des actions rapides de réduction de la consommation d'énergies fossiles dans de petits sites industriels. Le fonds chaleur finance les projets visant la production de chaleur et de froid renouvelables.

10. Développer des produits et des services écoconçus et axés sur l'usage

plutôt que la vente grâce aux retours d'expériences, aux guides et à l'accompagnement de l'Ademe. Des aides sont disponibles pour des études et investissements afin d'intégrer des matières recyclées aux produits.

La check-list « anti-gaspillage » à destination des entreprises

1. Adapter la température du chauffage
2. Entretien et rendre plus efficaces les équipements de chauffage et de froid
3. Optimiser le fonctionnement des équipements industriels
4. Réduire la consommation de l'éclairage
5. Viser la sobriété numérique
6. Impliquer les salariés
7. Faire un état des lieux de ses consommations d'énergie
8. S'engager dans une démarche plus ambitieuse
9. Investir dans des projets d'efficacité énergétique ou de décarbonation
10. Développer des produits et des services écoconçus et axés sur l'usage

POUR ALLER PLUS LOIN

En cas de tension sur le système électrique, consulter monecowatt.fr pour piloter au mieux votre consommation d'électricité. Vous pouvez également devenir partenaire Ecowatt.

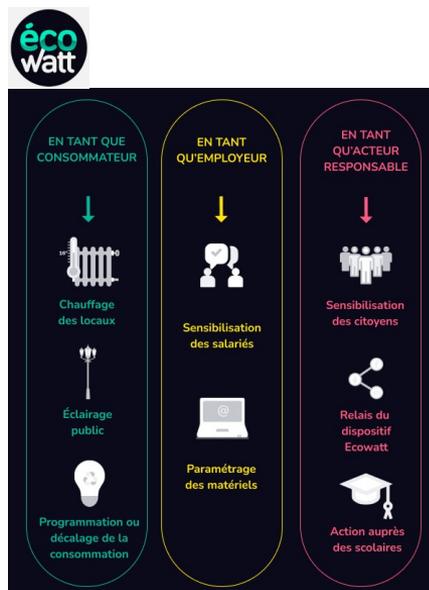


Pour plus de conseils, consulter agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises

Ressources

Mobilisation des acteurs et valorisation d'actions lancées par le biais de chartes d'engagement :

- [charte Ecowatt](#)
- [charte d'engagement du plan de sobriété : https://www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr/rejoindre](https://www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr/rejoindre)




GOVERNEMENT
 Liberté
Égalité
Fraternité

PLAN D' ACTIONS

POUR UNE ORGANISATION DU TRAVAIL QUI PREND MIEUX EN COMPTE L'OBJECTIF DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique, la rarefaction des ressources et la conflictualité, la transition énergétique de la France est plus que jamais la priorité. La France doit sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et réduire de 40% sa consommation d'énergie d'ici 2050. Cela suppose notamment de transformer durablement nos habitudes et nos comportements.

Vous souhaitez participer à cette transformation collective et engager votre entreprise dans une démarche de sobriété énergétique avec l'objectif de réduire de 10% d'ici 2024 ses consommations. L'Etat vous accompagne sur la plateforme **Les entreprises sengagent** www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr, fr@entreprises-sengagent.gouv.fr.

Pour chaque action, l'engagement de l'entreprise, adapté à son contexte particulier, son activité et motivé dans le cadre du dialogue social, lui permet d'accéder à des ressources, guides, dispositifs d'appui et d'accompagnement, ainsi que d'être mise en relation avec des interlocuteurs conseils. La plateforme permet également de renseigner et d'actualiser périodiquement vos engagements en indiquant la trajectoire suivie pour chaque action à l'aide des indicateurs de référence proposés. La plateforme a également vocation à servir de centre de partage des bonnes pratiques que chaque entreprise est invitée à présenter et qui pourront servir d'exemples et de source d'inspiration à d'autres entreprises engagées dans cette démarche.

Je m'engage pour la sobriété énergétique.
www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr/rejoindre

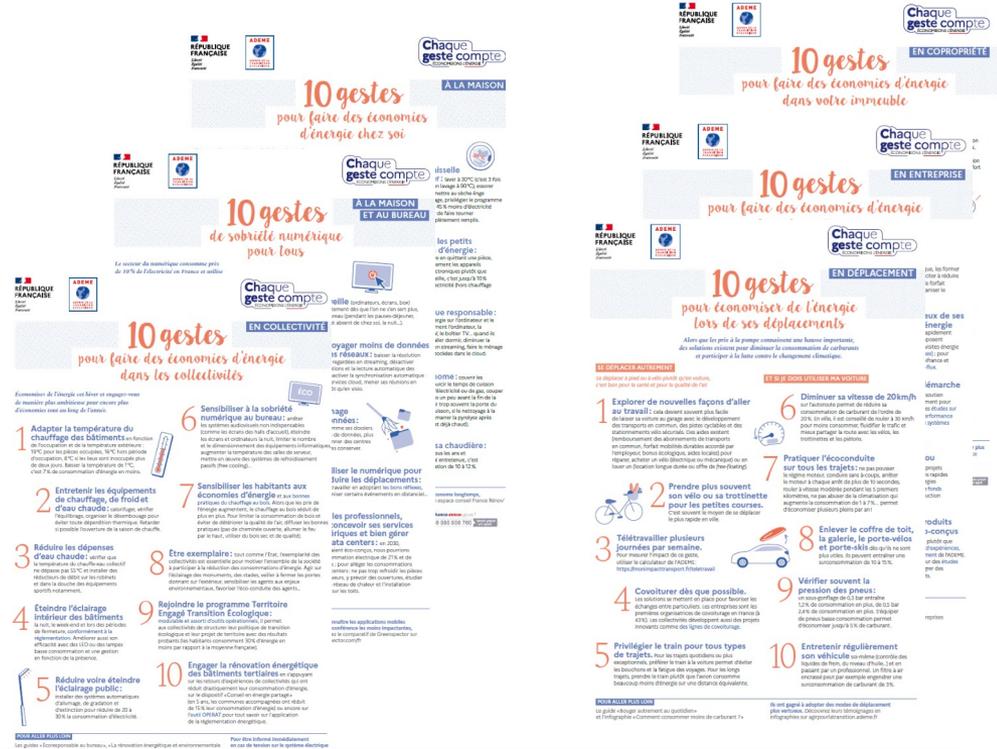
15 ACTIONS POUR 4 AXES D'ENGAGEMENTS

- Économiser les consommations d'énergie dans le fonctionnement quotidien ;
- prioriser les installations énergétiques ;
- soutenir et rationaliser toutes les mobilités durables liées à l'activité de l'entreprise ;
- attirer en à-à de tous les parties prenantes internes (partenaires sociaux) et externes sur l'ensemble de la chaîne de valeur (des prestataires aux clients) : cette démarche de sobriété énergétique qui devient incontournable dans tous les modèles d'affaires.

Les check-lists « anti-gaspillage »

6 check-lists, disponibles sur le site de la librairie de l'ADEME, par acteur et par type d'utilisation :

- À la maison
- Pour les copropriétés
- Pour les collectivités
- En entreprises
- En déplacement
- Numérique



The collage features six distinct checklists, each with a title, target audience, and a list of 10 numbered tips. The checklists are:

- 10 gestes pour faire des économies d'énergie chez soi** (À LA MAISON): Tips include turning off lights, unplugging electronics, and adjusting thermostats.
- 10 gestes de sobriété numérique pour tous** (À LA MAISON ET AU BUREAU): Tips include turning off computers, using energy-saving modes, and deleting unnecessary files.
- 10 gestes pour faire des économies d'énergie dans les collectivités** (EN COLLECTIVITÉ): Tips include energy audits, LED lighting, and smart meters.
- 10 gestes pour économiser de l'énergie lors de ses déplacements** (EN DÉPLACEMENT): Tips include carpooling, public transport, and energy-efficient travel.
- 10 gestes pour faire des économies d'énergie** (EN ENTREPRISE): Tips include energy audits, LED lighting, and smart meters.
- 10 gestes pour économiser de l'énergie** (EN DÉPLACEMENT): Tips include carpooling, public transport, and energy-efficient travel.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !



Je baisse



J'éteins



Je décale

Ordre du jour

DRIEAT : Plan de sobriété nationale, enjeux franciliens et ressources associées



PEXE : Sobriété et actions associées



IFPEB : Ligues « tertiaire privé » des championnats de France d'économie d'énergie et retour d'expérience associé



ADEME : Aides et dispositifs à destination des entreprises et industries



La Poste : Dispositif « Baisse les Watts »



CCI et CMA Ile-de-France : Aides et dispositifs transition énergétique pour les TPE/PME

